# SEANCES DU JEUDI 23 MAI 1985
# VERGADERINGEN VAN DONDERDAG 23 MEI 1985

## ASSEMBLEE
## PLENAIRE VERGADERING

### SEANCE DU SOIR
### AVONDVERGADERING

SOMMAIRE:

PROJETS DE LOI (Discussion):

Projet de loi contenant le budget du ministère des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Coopération au Développement de l'année budgétaire 1985.

Projet de loi ajustant le budget du ministère des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Coopération au Développement de l'année budgétaire 1984.

Discussion générale. — Coopération au Développement (suite). — *Orateurs:* **MM. Kevers, Bock, Mme Van Puymbroeck, M. le Président, MM. Hismans, Noerens,** rapporteur, **Van Roye, Rutten, Humblet,** blz. 2708.

INHOUDSOPGAVE:

ONTWERPEN VAN WET (Bespreking):

Ontwerp van wet houdende de begroting van het ministerie van Buitenlandse Zaken, Buitenlandse Handel en Ontwikkelingssamenwerking voor het begrotingsjaar 1985.

Ontwerp van wet houdende aanpassing van de begroting van het ministerie van Buitenlandse Zaken, Buitenlandse Handel en Ontwikkelingssamenwerking voor het begrotingsjaar 1984.

Algemene bespreking. — Ontwikkelingssamenwerking (voortzetting). — *Sprekers:* **de heren Kevers, Bock, mevrouw Van Puymbroeck, de Voorzitter, de heren Hismans, Noerens,** rapporteur, **Van Roye, Rutten, Humblet,** blz. 2708.

## PRESIDENCE DE M. LEEMANS, PRESIDENT
## VOORZITTERSCHAP VAN DE HEER LEEMANS, VOORZITTER

Le procès-verbal de la dernière séance est déposé sur le bureau.
De notulen van de jongste vergadering worden ter tafel gelegd.

La séance est ouverte à 19 h 35 m.
De vergadering wordt geopend te 19 u. 35 m.

PROJET DE LOI CONTENANT LE BUDGET DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DU COMMERCE EXTERIEUR ET DE LA COOPERATION AU DEVELOPMENT DE L'ANNEE BUDGETAIRE 1985

PROJET DE LOI AJUSTANT LE BUDGET DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DU COMMERCE EXTERIEUR ET DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT DE L'ANNEE BUDGETAIRE 1984

*Reprise de la discussion générale*

ONTWERP VAN WET HOUDENDE DE BEGROTING VAN HET MINISTERIE VAN BUITENLANDSE ZAKEN, BUITENLANDSE HANDEL EN ONTWIKKELINGSSAMENWERKING VOOR HET BEGROTINGSJAAR 1985

ONTWERP VAN WET HOUDENDE AANPASSING VAN DE BEGROTING VAN HET MINISTERIE VAN BUITENLANDSE ZAKEN, BUITENLANDSE HANDEL EN ONTWIKKELINGSSAMENWERKING VOOR HET BEGROTINGSJAAR 1984

*Hervatting van de algemene beraadslaging*

**M. le Président.** — Nous reprenons la discussion générale des projets de loi relatifs au budget du ministère des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Coopération au Développement, par la poursuite de l'examen des données budgétaires relatives aux crédits Coopération au Développement.

Wij hervatten de algemene beraadslaging over de ontwerpen van wet betreffende de begroting van het ministerie van Buitenlandse Zaken, Buitenlandse Handel en Ontwikkelingssamenwerking met de voortzetting van het onderzoek van de budgettaire gegevens in verband met de kredieten Ontwikkelingssamenwerking.

La parole est à M. Kevers.

**M. Kevers.** — Monsieur le Président, vouloir faire de la Coopération au Développement une pomme de discorde supplémentaire, vouloir la réduire à ses propres fantasmes, comme d'aucuns semblent s'y employer, est le moyen le plus infaillible d'en assurer l'échec. Le problème est d'une tout autre portée.

Est-il concevable en 1985, non seulement concevable mais encore décent, de devoir discuter année après année de coopération au développement?

Les média nous ont, au cours des mois écoulés, inondés d'images insoutenables, beaucoup plus interpellantes que tous les discours d'éminents spécialistes des problèmes des pays en voie de développement.

Ce sont des masses d'hommes, de femmes, d'enfants, réduits à l'état de squelette et qui achèvent de mourir sous les yeux froids et impersonnels des caméras de télévision.

Et s'il ne s'agissait que d'accidents, d'événements fortuits dus à des catastrophes exceptionnelles! Non, le problème est fondamental, même si des circonstances climatiques, parfois, politiques, bien souvent, le rendent plus aigu à certains moments.

Il s'agit de savoir que faire et comment le faire, pour permettre à des millions d'hommes de se nourrir d'abord, de leur permettre ensuite de subvenir eux-mêmes à leur propre subsistance, puis de les aider à organiser, en toute indépendance, leur propre devenir et celui des leurs.

Sans doute, des aides ponctuelles et urgentes, et notamment en matière de lutte contre la famine, sont-elles en toutes circonstances indispensables.

Sans doute faut-il, çà et là, colmater des brèches et intervenir, sans retard, en apportant des produits finis indispensables pour surmonter les crises qui, qu'on le veuille ou non, se produiront encore.

Le budget dont nous débattons est ce qu'il est, compte tenu des circonstances que nous traversons et des difficultés que nous éprouvons à nous imposer un effort plus grand.

0,59 p.c. du PNB est consacré à l'aide publique en 1985 comme en 1984. S'agit-il d'une stagnation de notre effort ou de son maintien? La réponse variera sans doute selon la manière dont nous posons la question.

J'aurais cependant, comme bien d'autres de mes amis, souhaité que l'effort ait pu être élargi.

Il est toutefois un élément positif, dû assurément à la constitution, voici quelques années, du Fonds de la coopération au développement; je veux parler de la possibilité d'échapper à l'annalité des crédits.

Inquiétante est par contre la masse sans cesse croissante de moyens financiers non utilisés et l'on est amené à s'interroger sur le bien-fondé d'un Fonds spécial de la lutte contre la faim.

Sans créer d'organe nouveau, n'eût-il pas été plus efficace d'utiliser au maximum les moyens financiers dont nous disposions plutôt que de devoir, faute d'objectifs bien précis, en reporter l'utilisation et ce dans une période de crise aussi aiguë que celle que nous traversons.

Pourquoi ces reports? S'agit-il de carences de l'AGCD dont on a déjà parlé et dont on annonce depuis des années la réforme qui font que cette administration n'est pas à même d'examiner, de trier, d'exécuter ou de faire exécuter et de suivre des projets.

S'agit-il de carence en hommes? Cela rendrait plus urgente encore la solution du problème posé par l'absence ou la multiplicité de statuts de coopérant.

Où en est-on, monsieur le secrétaire d'Etat, dans l'évolution de l'un ou l'autre de ces problèmes?

La carence en moyens humains et matériels est certaine puisque, pour participer à la lutte contre la famine, nous voici obligés d'avoir recours à des organismes spécialisés des Nations Unies.

Ne convient-il pas, ici, aussi, de se poser quelques questions?

Quel contrôle exerçons-nous sur l'action de ces organisations? Disposons-nous des moyens adéquats pour en vérifier à la fois l'efficacité et le coût, et comment pouvons-nous intervenir dans les réalisations sur le terrain?

Vous faites état, monsieur le ministre, d'un vaste programme d'action, financé par une autorisation d'engagement de 3575000000 de francs étalés sur plusieurs années.

D'où proviennent ces moyens? S'agit-il d'un complément au budget qui, sans ces montants, eût été moindre encore, ou plus simplement de transferts à l'intérieur d'un budget au volume global inchangé? La lecture du tableau «Aide publique globale» ne permet pas de se faire une idée précise.

J'ai pris connaissance avec intérêt des projets retenus et m'interroge sur l'opportunité de certains.

Ne faut-il pas, dans la région d'Afrique concernée, mener une œuvre beaucoup plus fondamentale que des actions très positives sans doute, mais ponctuelles et pas toujours suffisamment intégrées?

Le tout grand problème est celui de la lutte contre l'extension, sournoise certes, mais continue, du désert.

Je note avec satisfaction des interventions en Ouganda pour favoriser l'approvisionnement en eau de 260000 familles et la construction de puits en Somalie. L'assistance, par contre, à des communautés nomades m'inquiète, sauf si cette assistance tend à stabiliser ces populations.

Car combien de temps encore la terre déjà si aride du Sahel permettra-t-elle encore le moindre nomadisme? Sans doute s'agit-il là, de la part de l'homme, de la formule la moins interventionniste en matière d'exploitation des ressources de la nature. Elle est tolérable dans de petites proportions et pour de petits groupes de pasteurs; elle est suicidaire dès qu'elle est appliquée par de grands nombres.

Les caractéristiques générales des projets retenus sont en théorie très valables, mais il importe de les examiner chacun dans le concret et, surtout, d'en assurer toujours le suivi indispensable.

Qu'est-ce que deux, trois, voire cinq ans pour modifier en profondeur des réactions et des techniques qui viennent du fond des âges?

Si l'on veut éviter que se répètent des calamités dues à l'insuffisance des hommes, c'est sur les hommes qu'il faut agir. Ce sont les hommes qu'il faut former.

Je serais heureux, monsieur le secrétaire d'Etat, d'entendre dans votre réponse ce qui, parmi les différentes facettes de la politique belge d'aide au développement, répond à ce besoin impérieux de former les habitants des pays en voie de développement à l'autosuffisance.

Il serait intéressant également que vous nous fassiez connaître les obstacles que peut rencontrer une telle politique, les difficultés de sa mise en œuvre, les aléas de sa réalisation et les conditions de sa réussite.

Il nous faut, en effet, constater, avec regret et en nous efforçant de repousser toute forme de découragement, que bien des efforts tentés jusqu'ici sont malheureusement restés vains.

Il faut à tout prix prévoir dans l'élaboration de tous les projets une continuité suffisante pour éviter d'assister à leur asphyxie et à leur mort, à peine ont-ils été menés à leur terme.

Je n'en veux pour preuve que la nécessaire réhabilitation au Kenya de 1200 viviers rendue nécessaire sans doute par manque de durée et de constance dans l'effort.

Je sais qu'il est plus aisé de poser des questions que d'y répondre. Je sais aussi, hélas! que notre action — et on ne peut assez le répéter —, pour aussi nécessaire qu'elle soit, n'est jamais que supplétive dans le combat de l'homme du tiers monde pour sa promotion.

C'est lui, et lui seul, qui en est le maître; notre rôle consiste à lui fournir un minimum de moyens.

Et comment, dès lors, n'être pas inquiet quand on voit le peu d'intérêt que certains responsables de ces pays portent à leur peuple, quand on entend parler et qu'on revoit de nouveau des images d'expulsion et de transfert dans des conditions de dénuement absolues de centaines et de centaines de milliers de personnes d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre, au gré d'un caprice ou d'un mouvement d'humeur?

Pour être efficace, notre aide doit s'adresser en priorité aux régions qui ont pris conscience de leur problème et sont prêtes à fournir, elles aussi, l'effort indispensable à leur solution.

L'Afrique, avec laquelle l'Europe a des liens particuliers, mais aussi l'Asie et l'Amérique latine, attendent de notre continent qu'il devienne l'initiateur d'une nouvelle voie de développemet et qu'il fasse la démonstration d'une attitude qui, au-delà du verbe, organise concrètement la coopération et la collaboration.

La question fondamentale est la suivante : sommes-nous prêts à renoncer à certains profits, à tempérer certains de nos intérêts en vue d'un partage équilibré des richesses de ce monde?

Et vous, monsieur le secrétaire d'Etat, qui représentez ici le gouvernement, êtes-vous en mesure de nous faire savoir jusqu'où notre pays est disposé à aller dans cet effort de partage?

Sommes-nous prêts à participer à un vaste programme international, seule réponse concrète à l'ampleur du problème de revitalisation du Sahel et de lutte contre la désertification continue de tout un continent?

Les moyens techniques que nous avons accumulés au cours des années, nous permettent de préparer l'apocalypse et nous voici engagés dans ce que les média appellent la guerre des étoiles.

Je ne nie pas que nous ayons toujours, hélas! à assurer notre défense. Mais ne serions-nous devenus capables que de préparer notre propre destruction et totalement impuissants à résoudre le tout premier problème de notre génération, celui de la survie des deux tiers de l'humanité?

Je suis certain que vous partagerez les soucis que je viens d'exprimer. C'est dans cet esprit que notre groupe votera votre budget. *(Applaudissements sur les bancs de la majorité.)*

**Mevrouw N. Maes.** — Volgende keer moet u dan wel tegen de raketten stemmen, mijnheer Kevers.

**M. le Président.** — La parole est à M. Bock.

**M. Bock.** — Monsieur le Président, c'est un budget important, à plus d'un titre, que nous examinons avec le budget de la Coopération au Développement.

Qu'il soit sur le plan matériel, économique, politique, ou tout simplement humain, c'est un domaine qui doit et qui devrait retenir notre attention et notre réflexion.

A la fin de ce siècle, et c'est dans quinze ans, plus des trois quarts de l'humanité n'aura pas vingt et un ans. Plus des trois quarts de l'humanité aussi vivra dans l'hémisphère sud. le XXIe siècle, c'est demain, c'est dans quinze ans, c'est aujourd'hui.

Un nouveau monde chaque jour se construit, se développe sous nos yeux sans que nous prenions une suffisante attention, une estime digne de notre condition d'homme.

Innombrables en effet sont les domaines que comporte votre budget, monsieur le secrétaire d'Etat.

L'enseignement, la formation professionnelle, la santé, les infrastructures, l'agriculture, bref des fonctions vitales que nous perdons de vue lorsqu'elles ne nous concernent pas directement et qu'elles s'exercent trop loin de nos yeux, hélas! peut-être trop loin aussi de notre cœur.

Bien sûr, il s'agit de fraternité, de générosité, mais bien davantage et avant tout, si nous comprenions, si nous mesurions, si nous pouvions apprécier à sa juste mesure, le vaste problème de la coopération au développement, c'est tout simplement d'intelligence politique, en même temps que d'humanisme dont il est question.

Avant même d'aller plus loin dans cet exposé, je voudrais redire au secrétaire d'Etat combien tous nous apprécions son travail, son talent et surtout les vraies perspectives qu'il veut donner à sa politique.

Nous vous en félicitons, certes, mais nous savons aussi que vous y trouvez personnellement la satisfaction d'être sur le chemin de ceux qui font leur devoir.

Vous me permettrez, à l'occasion de la discussion de ce budget, de tenter de cerner un seul des aspects parmi tous ceux que j'ai cités ci-dessus, et tous les autres, innombrables, que vous connaissez et vivez chaque jour: c'est la question de la faim et de son aboutissement ultime, que nous mesurons d'une manière extrêmement émotive lorsque les images de la télévision nous bouleversent mais qu'hélas! nous ne parvenons pas à résoudre.

Nous qui nous détruisons à trop manger, nous nous trouvons face à des centaines de millions d'hommes pour qui la nourriture — pour eux-mêmes, pour leur famille et leurs semblables — sera demain matin une inconnue, une inquiétude qui n'aura d'égale que l'angoisse qui suivra quand elle continuera, hélas! à manquer tout aussi cruellement.

Mais, limitant cet exposé à ce seul aspect de la faim, je voudrais ne pas me borner à une réflexion et une solution seulement caritatives, charitables ou même généreuses. Je me propose de formuler des réflexions qui doivent pouvoir apporter une amélioration dans un temps relativement proche — car c'est bien vers ce but que doit tendre notre politique — et, dès lors, d'évoquer l'agriculture, la terre et les sols, l'eau, les semences, les engrais, les pertes avant et après les récoltes, l'énergie, la formation, l'éducation et la vulgarisation, l'infrastructure, le crédit et, faut-il le dire, les prix...

Le problème est vaste. Mais comme je voudrais intituler cette intervention : « La faim justifie les moyens. »

C'est parce que, en fin de compte, nous avons tellement peu d'influence sur le cours des événements du monde que nous n'avons pas le droit de négliger le plus petit effort pour assurer à un nombre plus grand d'hommes une existence plus digne.

Entre 1950 et 1980, l'accroissement des revenus et la poussée démographique ont provoqué une augmentation de la demande alimentaire d'environ 2,5 p.c. an an, demande qui a ainsi doublé en trente ans. Pendant la même période, la production agricole globale a progressé de 3 p.c. annuellement.

Cependant, cette moyenne mondiale masque mal certaines différences entre régions géographiques ou zones économiques. Ainsi, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture estime-t-elle à 450 millions le nombre de personnes gravement sous-alimentées, c'est-à-dire un homme sur dix. Le chiffre pourrait passer à 600 millions en l'an 2000 si des mesures énergiques n'étaient pas prises rapidement.

Des mesures, nous en sommes tous convaincus, sont nécessaires aujourd'hui plus que jamais. En particulier, la sécheresse qui frappe les pays du Sahel et de la corne de l'Afrique mais aussi, depuis deux ou trois ans, l'Afrique australe, en est la nouvelle illustration quotidienne. Des mesures, oui, mais quelles mesures? Si la sous-alimentation est une caractéristique du sous-développement, le renforcement de l'agriculture constitue l'axe et le moteur le plus sûr à moyen et surtout à long terme, pour assurer le développment. Et nous ne pouvons assez vous remercier, vous féliciter, monsieur le ministre, d'avoir opté pour cette voie du renforcement de l'agriculture, fût-ce parfois hélas! — mais il faut faire des choix — au détriment d'autres secteurs.

Une agriculture équilibrée assure en effet la nourriture des hommes en même temps qu'elle leur fournit le travail et permet à l'économie de tisser un réseau vivant, dynamique et générateur de progrès.

L'objectif premier du renforcement de l'agriculture se formule comme suit : « Assurer à tous les hommes, à tout moment, un accès physique — la présence matérielle de la nourriture — et un accès économique — les moyens financiers d'acquérir cette nourriture — aux produits alimentaires nécessaires. »

Pourquoi l'agriculture? L'agriculture, pour quoi?

Une augmentation de la production alimentaire proviendra d'une combinaison de trois sources : récoltes plus fréquentes, mise en culture de nouvelles terres et augmentation des rendements.

Source qui combine à la fois des données agronomiques, physiques et économiques; la terre est l'élément le plus important.

On ne cultive actuellement que 10 p.c. de la superficie mondiale émergée, alors que 55 p.c. des terres sont arables. Ici, je souligne que, d'après certaines études, ce dernier pourcentage semble trop élevé. Il s'agit évidemment là d'un chiffre théorique, car la surface cultivable varie considérablement d'une région à l'autre et, surtout, le potentiel des régions tropicales et subtropicales est limité, pour des raisons que nous connaissons bien. Je donne deux exemples : la maladie du sommeil transmise par la mouche tsé-tsé et la cécité des rivières, surtout en Afrique au sud du Sahara. Vous nous avez parlé de ces deux maladies qui empêchent l'installation des paysans dans ces régions. En outre, une mise en cultures nouvelles entraîne le débroussaillement de terrains boisés, phénomène qui affecte la qualité des terres et accélère l'érosion des sols.

Il y a donc lieu d'entreprendre des actions sous-sectorielles afin de renverser ces obstacles à la progression de l'agriculture. Ces actions demandent, par ailleurs, une solution régionale. En effet, à quoi servirait, par exemple, d'éliminer un foyer de mouches tsé-tsé d'un pays d'Afrique, si l'insecte n'est pas combattu dans les pays voisins? Vous nous l'avez bien démontré au cours de nos discussions en commission et par les rapports que vous avez établis concernant vos visites dans de nombreuses régions.

Après la terre, parlons de l'eau. Celle-ci est essentielle pour la croissance des plantes. L'irrigation permet tout à la fois d'étendre les zones de culture, d'améliorer les rendements et d'intensifier les récoltes, en permettant de doubler, voir de tripler les rendements et de faire deux ou trois récoltes par an.

Cependant, un cinquième seulement des terres cultivées est irrigué et, dans les pays en voie de développement, deux agriculteurs sur trois n'ont pas accès à l'irrigation, en raison notamment des investissements nécessaires. Une solution partielle, certes, pourrait être mise au point de systèmes simples d'arrosage.

Par systèmes simples, j'entends ceux qui peuvent être construits à un prix peu élevé, donc en grand nombre. Leur infrastructure serait réduite. Ils pourraient donc être aisément multipliés. Ils seraient pratiques, efficaces et permanents sur le terrain.

Troisième élément: les semences. Ces dernières années, de nouvelles variétés de semences à haut rendement ont été mises au point. Elles résistent mieux au froid et à la sécheresse. Les récoltes peuvent donc être plus précoces et plus résistantes. Et puis, à choisir, n'est-il pas plus raisonnable d'aider à la production ou à la certification des semences, voire à leur don, que de continuer une aide alimentaire que de nombreuses voix aujourd'hui n'hésitent plus à qualifier ouvertement de pernicieuse, en dehors, bien sûr, du caractère d'aide d'urgence qu'elle peut, qu'elle doit continuer à assumer, j'y insiste, dans des régions en détresse?

Une tonne de bonnes semences peut, quant à elle, permettre de produire, localement, de très nombreuses tonnes de céréales. En outre, n'est-ce pas là un merveilleux exemple de transfert de technologies?

Comme celui des pompes à eau, il s'agit d'un système simple qui pourrait facilement être mis en chantier sur le terrain. Il nous éviterait de nous lancer dans des expériences sophistiquées et compliquées. Il suffirait de s'adresser à des personnes compétentes, comme le professeur Lambert et toute son équipe, qui vous diront que ce serait jouer à l'apprenti sorcier, par exemple, que d'utiliser des semences qui ne résisteront pas ou d'irriguer les terres par le moyen d'eaux trop salifères. On irait ainsi à l'encontre du but poursuivi.

Après avoir parlé de l'eau, de la terre, des semences, j'en viens aux engrais.

Les engrais minéraux notamment — il ne faut pas avoir peur d'en parler — contribuent grandement à l'augmentation de la production agricole. On estime ainsi que plus de la moitié de l'accroissement des rendements dans les pays en voie de développement est due à un emploi d'engrais accru, de manière raisonnable et bien calculé.

Cependant, les pays pauvres n'en utilisent qu'environ 9 kilos à l'hectare par an, contre 40 dans les pays riches.

Par ailleurs, ces mêmes pays pauvres produisent moins de 20 p.c. des engrais minéraux du monde. Il ne faut cependant pas oublier la fumure naturelle qui, elle, aide à maintenir la qualité du sol en même temps que sa structure.

Parlons maintenant des pertes avant ou après récolte.

Les maladies, insectes, rongeurs, oiseaux et autres mauvaises herbes provoquent une perte d'un tiers environ des récoltes avant la moisson. Contrairement à ce qu'on pensait, la seule utilisation des pesticides n'a pu et ne peut venir à bout de ces fléaux. Il convient de lui associer des méthodes non chimiques de protection des végétaux, comme par exemple l'assolement, d'une période végétative à l'autre, et là aussi, bien souvent, des actions régionales sont à entreprendre.

Après la récolte, 10 p.c. des aliments ne parviennent pas aux hommes auxquels ils étaient destinés. L'amélioration de l'entreposage et de la manutention des récoltes pourrait augmenter la quantité d'aliments disponibles. Les récoltes subissent des dégâts pendant la moisson, le séchage, l'entreposage, la transformation, l'emballage, la distribution, et des pertes biologiques se produisent en raison de l'altération des aliments périssables ou de dégâts causés par les ravageurs.

Quant à la puissance et à l'énergie, quelle soit humaine, animale ou mécanique, l'énergie est un maillon essentiel de la production agricole, depuis la préparation du sol jusqu'au transport et à la distribution des récoltes, en passant par le fonctionnement des machines, mais aussi la production des engrais. Il est estimé qu'en 1980, deux tiers de l'énergie agricole utilisée dans les pays en voie de développement proviennent de la main-d'œuvre humaine, un quart de la traction animale et le solde, soit 10 p.c., de la machine.

Mon prédécesseur à cette tribune, M. Kevers, certains autres collègues et moi-même avons vu en Afrique, il y a une trentaine d'années, remplacer, dans les paysannats indigènes, l'énergie humaine par la traction bovine. Il fallait des mois pour arriver à habituer à la fois l'animal et le paysan à ce mode de traction. Celui-ci soulageait toutefois le travail humain. Une mécanisation plus poussée améliorait l'outillage, facilitait et accroissait aussi la production. Bien entendu, il convient d'adapter l'utilisation de l'énergie aux conditions locales. La traction animale est, au vu des réalisations effectuées, beaucoup plus souple.

Venons-en à l'éducation, à la formation et à la vulgarisation.

Outre les facteurs géograohiques et écologiques qui affectent l'agriculture, d'autres considérations influencent la capacité de production. Dans de nombreux pays, le niveau de l'enseignement en milieu rural est inférieur à celui des villes. L'analphabétisme empêche les agriculteurs de connaître et d'adopter les nouvelles techniques. D'où le besoin de services de vulgarisation, par lesquels les agriculteurs sont tenus au courant des nouvelles techniques de culture, et enfin, d'une formation des hommes, que ce soit dans le domaine des techniques de production ou de la gestion, de l'entretien, de la manutention, mais aussi par l'exemple, sur le terrain.

J'ai cité tout à l'heure le professeur Lambert et le Centre d'écologie des prairies qui montrent à suffisance, en Ardenne notamment, que des engrais spécialisés ou différents peuvent fournir des produits de quantités et de qualités variées.

En ce qui concerne l'infrastructure, le développement de la structure de base, telles l'électrification ou la construction de routes, a permis d'augmenter la production en Asie et en Amérique. Nombreux sont encore les paysans en Afrique qui vivent à une journée de marche de la route la plus proche.

Quelques mots du crédit.

Les agriculteurs empruntent généralement pour acheter des fertilisants, des engrais et des pesticides et ce bien avant de pouvoir espérer des rentrées d'argent grâce à la vente de leur récolte, en espérant d'ailleurs qu'elle ne sera pas détruite par exemple par l'invasion de criquets pèlerins. Vous avez tenté d'apporter une solution à ce problème en désignant un Belge pour participer à un projet de lutte contre ces criquets, grâce à la météorologie. Voilà un moyen très simple, mais qui apportera en Afrique, puisque c'est en Afrique que cela se passe, des solutions très heureuses.

Quant aux prix, ils sont un élément clé dans la chaîne de l'agriculture. Un agriculteur doit posséder les moyens d'accroître la production et être encouragé à le faire. Il doit recevoir un juste prix pour ses produits si l'on veut qu'il redouble d'efforts, accepte des risques supplémentaires — et il est bien difficile de l'en convaincre — et soit en mesure d'économiser, puis d'investir pour accroître sa production.

Des prix plus rémunérateurs lui permettraient d'augmenter ses revenus. Or les gouvernements des pays pauvres favorisent souvent les

citadins en contenant le prix des aliments, décourageant ainsi les producteurs, les entraînant même à émigrer, eux aussi, vers la ville, accroissant encore cette surpopulation des grands centres qui déséquilibre tellement les pays du tiers monde.

J'en arrive ainsi à la conclusion qui peut se résumer en une idée: l'interdépendance à trois niveaux: l'agriculture, le développement et le monde.

Pour ce qui est de l'agriculture, les différentes composantes énumérées ci-dessus sont aussi nécessaires que complémentaires les unes aux autres. Il faut utiliser davantage d'eau lorsqu'on recourt aux engrais, de bonnes terres pour inciter à la production. C'est un peu comme une chaîne, ou plutôt un moteur dont chaque composante, chaque pièce ne signifie rien par elle-même, mais a un rôle à jouer pour que l'ensemble «travaille harmonieusement».

Au niveau du développement, les pays pauvres se développent en renforçant leur agriculture qui, à son tour, nourrira et alimentera les autres secteurs de ce qui deviendra une véritable économie. Que serait, en effet, une bonne production agricole sans voies de communication pour l'évacuer — vous nous avez tant et tant de fois parlé des chemins de fer, par exemple, au Zaïre, et de la nécessité de rendre les communications plus sûres, plus faciles, moins coûteuses, plus permanentes —, sans prix agricoles relevés et donc un profit plus important pour les agriculteurs, sans aucune «marchandise» à acheter? Là encore, le moteur doit être intégré dans le mouvement, la locomotive du développement.

Au niveau du monde enfin, un meilleur équilibre, une meilleure harmonie entre les zones riche et pauvre est nécessaire et il est temps de dépasser le fameux dialogue Nord-Sud pour réaliser des actions qui profitent à tous.

Le défi est immense, les tâches à accomplir nombreuses et multiples. L'effort est de longue haleine. Mais l'enjeu est tout aussi important, pour nous aujourd'hui, et plus encore pour les générations suivantes.

Vous redisant notre confiance dans votre politique et dans votre action, nous voudrions vous inciter à continuer à travailler comme vous le faites, beaucoup et bien, pour servir le tiers monde, car nous sommes sûrs qu'ainsi nous nous grandissons et accédons à la «condition d'homme» à laquelle nous sommes appelés. *(Applaudissements sur les bancs de la majorité.)*

**De Voorzitter.** — Aangezien deze bespreking wellicht nog tot tien uur vanavond zal duren, heeft de staatssecretaris zich bereid verklaard morgenmiddag, te 14 uur, te antwoorden. Ik dank de staatssectretaris voor deze welwillendheid.

Het woord is aan mevrouw Van Puymbroeck.

**Mevrouw Van Puymbroeck.** — Mijnheer de Voorzitter, bij de bepaling van de principes en prioriteiten van onze ontwikkelingssamenwerking staat onder A) vermeld: «De verhouding kosten-efficiëntie verhogen van de Belgische samenwerking.» Dit brengt ons onmiddellijk bij Abos met enkele praktische vragen:

Ten eerste, is de in februari aangekondigde hervorming van de directies verwezenlijkt? Hoe wordt nu gewerkt? Is een verbetering vast te stellen?

Ten tweede, wat zijn de resultaten van de eerste maanden programma- en projectcomité en beheerscomité?

Ten derde, beschikken wij nu over de globale sommen besteed per land? Zijn hier alleen de sommen besteed door Abos in terug te vinden of worden pro memorie ook de door de NGO's uitgegeven bedragen per project en per land vermeld zodat wij een totaal overzicht krijgen per land en per project?

Ten vierde, hoe beslist Abos welke weg zal worden gekozen voor een project: de overheid zelf — zowel België in regie als de regeringen van de derde-wereldlanden —, een privé-organisatie — dit kan zowel een privé-onderneming als een NGO zijn die afzonderlijk optreden of contractueel gaan samenwerken — en zo verder? Beschikt Abos over een informatiesysteem om te weten welke mensen, diensten, organisaties en ondernemingen gespecialiseerd zijn op bepaalde vlakken? Beschikt Abos over de juiste contactnamen en adressen voor het vlug en efficiënt verloop van de briefwisseling en het tekenen van de stukken? Vier jaar voor het leveren van eenvoudige pompen is toch onverantwoord. Intussen kunnen al verschillende dorpen nodeloos zijn uitgestorven.

Naast het Abos hebben we de NGO's. We stellen vast dat er op dit vlak een gelukkige ontwikkeling is en dat bijvoorbeeld het consortium van negen Belgische NGO's met medefinanciering van de Belgische regering en de technische begeleiding door zes Nicaraguaanse instellingen, voor het eerst een nieuwe vorm van samenwerking verwezenlijkt. Ik moet u daarvoor danken, mijnheer de staatssecretaris. Het is een project op mensenmaat en belangrijk voor de bevolking van een hele streek. Daarom maakt dit nieuwe proberen ons blij. Wij hopen dat het een efficiënte wijze van samenwerking zal worden die mensen van hier en van de derde wereld dichter bij elkaar zal brengen.

Ik wil in dit licht verwijzen naar het tienpuntenprogramma Noord-Zuidbeleid van het NCOS, waar wij, Agalev, in grote lijnen kunnen achterstaan. Wij vragen uw speciale aandacht voor enkele van deze punten.

Ten eerste, België zou er zich moeten toe verbinden zo haast mogelijk, maar zeker vóór 1989, de doelstelling om 0,7 pct. van het bruto nationaal produkt aan publieke ontwikkelingshulp — volgens Dac-norm (Dac = Development Assistance Committee) — te besteden. Dit is een doelstelling waarnaar we allang op weg zijn, maar het lijkt wel of we er bang voor zijn. We doen geregeld een paar stappen achteruit. Op langere termijn moeten wij 1 pct. van het BNP kunnen bereiken. Binnen dit hulppakket moet de verhouding tussen bilaterale en multilaterale hulp minstens gehandhaafd blijven. Oneigenlijke uitgaven moeten worden uitgezuiverd. Twee voorbeelden daarvan zijn de militaire uitgaven en de Belgische scholen in Afrika.

Ten tweede, de Belgische hulp aan de armste landen zou in 1986 minstens 0,15 pct. van het BNP moeten bedragen. Het betreft hier de 36 landen waarvoor in 1981 in Parijs het Substantieël Nieuw Actieprogramma, SNAP, werd goedgekeurd; onder meer Rwanda en Boeroendi behoren tot deze landen. Toch vragen we ons af of we aan Boeroendi, rekening houdend met de feitelijke situatie daar, geen speciale controle op het gebruik van de hulp moeten inbouwen. We zouden bij voorkeur hulp moeten geven aan die landen welke prioriteit geven aan het bevredigen van de basisbehoeften en aan het versterken van de deelname van de armste bevolkingsgroepen in het beleid; de regeringen steunen die maatregelen, nemen om structurele onevenwichten weg te werken, zoals: de ongelijke verdeling van middelen, infrastructuur en sociale voorzieningen tussen stad en platteland; de overdreven centralisatie en de gebrekkige werking van het administratief kader; het verwaarlozen van de produktie voor binnenlands gebruik om de produktie voor uitvoer te bevorderen; een economisch beleid dat grote bedrijven bevoordeelt tegenover de kleine plaatselijke producenten, vooral landbouwers of ambachtslieden; de afwezigheid of discriminatie van vrouwen bij de bepaling en uitvoering van projecten voor sociaal- economische ontwikkeling; het verwaarlozen van sociale en culturele factoren bij die ontwikkeling; de ongecontroleerde verstedelijking en de onvoldoende opvang van de meestal arme plattelandsbevolking die zich daar komt vestigen.

We moeten ook prioriteit geven aan het ontwikkelen van aangepaste voedsel- en voedingsstrategieën en ons daarbij laten inspireren door plannen en acties van de Europese Commissie en de wereldvoedselvoorraad. We moeten eveneens gebruik maken van onze eigen ervaring in derde-wereldlanden en deze landen steunen of helpen bij het uitwerken van een eigen voedselstrategie. Tevens moeten we de landen helpen die voedsel voortbrengen voor hun eigen arme buurlanden.

Hier zouden we speciaal uw aandacht willen vragen voor het probleem van de pesticiden. Wij voeren pesticiden uit die hier verboden zijn en die in de derde wereld tienduizenden slachtoffers maken. Vaak zijn de etiketten gedrukt in een taal die de mensen ginder niet begrijpen; soms komen de pesticiden terecht bij een bevolking die helemaal niet kan lezen.

Dan is er het Overlevingsfonds. Volgens de wet is hier hulp bedoeld aan de allerarmsten, overlevingshulp, die aangewend moet worden voor projecten ter ondersteuning van voedselstrategie. Ook NGO-projecten zouden wij door dit overlevingsfonds gesteund willen zien.

De raad van advies van het Overlevingsfonds pleitte voor zo ruim mogelijke samenwerking op nationale en internationale basis, echter zonder dat de politieke en technische beleidsvorming volledig uit handen wordt gegeven.

Uit studies van de NGO's om een gezamenlijk voorstel te formuleren, bleek dat zij zich best in een consortium zouden verenigen voor de verwezenlijking van programma's in het kader van het Overlevingsfonds. Wij moeten beseffen dat structurele veranderingen aan het probleem van de honger en de ondervoeding een veelheid van op elkaar inspelende programma's nodig hebben, die de mogelijkheden van een afzonderlijke NGO's ver te boven gaan.

Daarom werd in september jongstleden een dergelijk NGO-consortium opgericht dat de meeste in zuidelijk Afrika actieve NGO's verenigt en dat tot doel heeft door deelneming aan het Overlevingsfonds het pro-

bleem van honger en ondervoeding te bestrijden, in eerbied voor en volgens de oorspronkelijke bedoelingen van deze wet. In hoever is de staatssecretaris van plan hierop in te spelen?

In de keuze van de landen aangeduid voor de projecten in het kader van het Overlevingsfonds, zouden we vooral vraagtekens kunnen plaatsen bij Kenia, een land met vele mogelijkheden dat bijna nooit of nimmer bij de probleemlanden wordt gerekend. Moet het bestaan van een voedselprobleem niet worden geplaatst op rekening van een beleid dat andere prioriteiten voorstaat? Kan het zijn dat we dit land gekozen hebben omdat het interessant is uit handelsoogpunt, om er ingeburgerd te geraken?

**Ridder de Donnéa,** staatssecretaris voor Ontwikkelingssamenwerking, toegevoegd aan de minister van Buitenlandse Betrekkingen. — Ik antwoord onmiddellijk dat dit helemaal niet waar is. Kenia is het Afrikaanse land met het grootste geboortecijfer. Bovendien zijn er in Kenia uitgestrekte woestijngebieden waar de moeilijkheden enorm zijn.

Onze handel met Kenia is trouwens belachelijk laag.

**Mevrouw Van Puymbroeck.** — Nu nog.

**Ridder de Donnéa,** staatssecretaris voor Ontwikkelingssamenwerking, toegevoegd aan de minister van Buitenlandse Betrekkingen. — Dit zal altijd zo blijven.

**Mevrouw Van Puymbroeck.** — Mijnheer de staatssecretaris, al te veel volkeren leven nog in onderontwikkeling, ondervoeding, onderverzorging, ondermenselijkheid. Soms zijn ze ertoe verplicht, gewoon om te kunnen overleven, hulp te aanvaarden waar ze die kunnen krijgen. Zo worden ze dan, tegen hun wil, in een bepaalde richting gedreven. Daarom zou ik, naast Afrika, ook de aandacht willen vragen voor Midden- en Zuid-Amerika, met speciale aandacht voor Nicaragua, waar er een enorme arbeidswil en -kracht aanwezig is en waar hun grote hoop op Europa is gevestigd om als vrij land te overleven. Het is de moeite waard dit land een kans te geven omdat de armen er een kans krijgen en er een beroep gedaan wordt op de medewerking van de hele bevolking. Wij kunnen niet alle problemen oplossen maar wij kunnen wel de ons ter beschikking staande middelen zo goed en efficiënt mogelijk gebruiken. Daarom moeten er verschillende wegen openblijven met het oog op doelmatigheid en snelheid, de aard van de nood en de beschikbare krachten.

Ondanks het wegvallen van de goede wil in enkele van onze grote westerse landen en de kritiek op enkele technische aspecten, menen we dat België in het kader van de Verenigde Naties moet deelnemen aan de globale onderhandelingen voor het tot stand komen van een nieuwe internationale orde.

Ons land moet verder politieke en materiële steun blijven geven aan de gespecialiseerde instellingen van de Verenigde Naties. Het zijn instellingen waar de werking van de stemverdeling, namelijk één land één stem, het belang van het Zuiden in de wereldpolitiek beter tot uitdrukking brengt.

Misschien is het ook goed dat wij contact nemen met andere kleine landen, bijvoorbeeld Nederland, Denemarken, Zweden, Noorwegen en andere, om samen te werken voor de organisatie van een conferentie over het internationaal monetair systeem in het kader van de Verenigde Naties, om de instellingen van Bretton Woods, het Internationaal Monetair Fonds en de Wereldbank, grondig te herzien en de herschikking van de schuldenlast te steunen. Er moeten middelen worden gevonden om de kapitaalvlucht uit de derde wereld tegen te gaan. Dat zullen wij alleen kunnen met de hulp van de centrale banken en het Internationaal Muntfonds.

Mijnheer de Voorzitter, dit zijn maar een paar kleine suggesties. Ik hoop dat zij ertoe kunnen bijdragen het probleem van de miserie in de wereld enigszins op te lossen *(Applaus op verschillende banken.)*

**M. le Président.** — La parole est à M. Hismans.

**M. Hismans.** — Monsieur le Président, après le remarquable rapport de notre collègue M. Noerens et les excellentes interventions qui viennent d'être développées, je m'efforcerai, vu l'heure tardive, d'être le plus bref possible. Il est probable, malgré tout, que je répéterai des choses qui ont déjà retenu l'attention de plusieurs intervenants. La première, c'est le problème de la faim.

Avec la famine, il est évident que le monde privilégié dont nous faisons partie est dramatiquement interpellé. Il y a l'Ethiopie, bien sûr, tout le monde a été mobilisé sur ce problème par la télévision qui nous a montré des images particulièrement cruelles. Mais le fléau s'étend bien au-delà de ce seul pays. Les populations de Mauritanie, du Mali, du Bourkina Fasso, du Niger, du Tchad, du Soudan, du Cap-Vert, sont également cruellement touchées. L'urgence dicte de n'épargner aucun effort pour tenter d'arracher à une mort immédiate des milliers, des millions d'êtres humains.

Le gouvernement belge s'est-il montré à la hauteur du défi qui était lancé à notre pays? Malheureusement, à mon avis il faut répondre « non »! Le Fonds de survie, dont certains voulaient la création rapide, tellement rapide d'ailleurs qu'ils étaient prêts à n'importe quelle compromission pour que leur nom ou celui de leur parti soit attaché à ce fonds, ne s'est pas avéré être un instrument vraiment efficace. Il ne constitue pas la réponse adéquate à la légitime préoccupation de la population du pays. N'ayons pas bonne conscience, chers collègues, pour avoir voté à la va-vite la création de ce fonds, sans obtenir aucune des garanties que, comme représentants de la nation, nous étions en droit d'exiger. Ce faisant, nous n'avons pas fait grand-chose pour lutter contre la faim dans le monde.

Bien sûr, M. le secrétaire d'Etat nous dira que l'initiative belge a parfois été citée en exemple dans d'éminentes sphères internationales. C'est exact, mais pendant ce temps-là, sans même avoir connaissance des éloges qui sont adressés à notre pays, des enfants de par le monde continuent à mourir de faim à un rythme accéléré.

**M. le chevalier de Donnéa,** secrétaire d'Etat à la Coopération au Développement, adjoint au ministre des Relations extérieures. — Malheureusement, certains continueront à le faire, quoi que nous fassions. J'attends des suggestions constructives de votre part.

**M. Hismans.** — J'ai dit, monsieur le secrétaire d'Etat, et je suppose que vous l'avez entendu: « N'ayons pas bonne consience. » Cela ne suffit pas, cela ne suffit toujours pas. Il reste du travail à accomplir et notre devoir est d'aller plus loin.

Sans tomber dans la démagogie, qui consiste pour d'aucuns à demander l'impossible, les socialistes soutiennent que l'effort d'urgence pour lutter contre la faim dans le monde doit être accru et rationalisé.

Cela dit, il nous paraît évident qu'une réponse satisfaisante et durable à cette question devra nécessairement passer par une réorganisation radicale des relations Nord-Sud. Il est effarant de constater, par exemple, que les États-Unis sont devenus importateurs de capitaux alors que les pays sous-développés connaissent une situation sans cesse plus difficile et que des dizaines de millions d'êtres humains souffrent de la faim.

Aucune solution vraiment valable ne sera trouvée si on ne s'attaque pas aux vrais problèmes des relations Nord-Sud tel, par exemple, l'endettement des pays du tiers monde. Le total des dettes de ces pays, qui était d'environ 180 milliards de dollars en 1973, a dépassé aujourd'hui les 800 milliards de dollars. Certains pays sont tellement endettés que les sommes qu'ils doivent payer chaque année au titre de la charge de la dette représentent jusqu'à 50 p.c. de leurs recettes annuelles d'exportation.

Bien entendu, il y a de multiples raisons à cet endettement; et si certaines d'entre elles peuvent sans nul doute être mises au passif des pays développés — par exemple des programmes d'investissement ambitieux, sinon grandioses ou d'importantes dépenses d'armement ou de prestige —, les raisons fondamentales échappent cependant au contrôle des pays du tiers monde et découlent directement de l'injustice du système économique mondial.

L'inflation au sein des pays développés — qui signifie un relèvement du prix des biens qu'importent les pays du tiers monde — et la stagnation économique qui en découle, les taux d'intérêt élevés, la baisse des prix des matières premières, tout cela a fait que le fossé qui sépare les pays nantis des pays pauvres, les pays développés des pays surexploités, ne cesse de se creuser chaque jour davantage.

Voilà sans nul doute le vrai scandale des années 80, quand on sait qu'au moment où des millions d'êtres meurent de faim ou croupissent dans la misère la plus totale, les dépenses militaires ne cessent d'augmenter: plus de 800 milliards de dollars en 1983, dont 307 dépensés par les pays de l'Otan.

La comparaison laisse songeur; endettement du tiers monde: 800 milliards de dollars, dépenses militaires annuelles: 800 milliards de dollars...

Venons-en, à présent, à l'examen proprement dit du budget 1985 de la Coopération au Développement. En dehors des dépenses qui échappent en fait à l'autorité du secrétaire d'Etat telles que le fonctionnement de l'AGCD, 483, 5 millions; le financement des universités, 626,4 millions; l'enseignement de régime belge, 554,3 millions; certaines contributions internationales, dont principalement le Fonds européen de développement et le Programme des Nations Unies pour le développement, 2 672 millions; le versement des pensions de l'Ossom pour certaines catégories de personnel; 259,2 millions, soit un total de 4 595,4 millions. Le gros du budget de la Coopération au Développement, est repris sous la rubrique du Fonds de la coopération.

Cette année, tout comme les deux années précédentes, il n'est pas aisé, pour les parlementaires que nous sommes, de voir clair dans la présentation qui est faite du Fonds de la coopération. Bien sûr, il est indiqué que ce Fonds est constitué de transferts, des versements de la Loterie nationale et des transferts des années antérieures. Mais ni les dépenses prévues ni les différents niveaux de crédits — engagements, ordonnancements et « autorisation CMPE », Comité ministériel de politique étrangère — ne sont ventilés avec précision.

Nous sommes également placés devant l'impossibilité de comparer les prévisions du Fonds pour 1985 avec les réalisations de 1984.

Voyons quelques points particuliers. On constate une baisse de 34,1 millions de francs pour l'enseignement de régime belge. Il serait intéressant que le secrétaire d'Etat nous dise sur quoi porte cette diminution.

L'article 61.01 prévoit 400 millions pour les interventions financières. N'est-ce pas là un paradoxe, puisque, à notre connaissance à tout le moins, aucun texte réglementaire n'est actuellement assez avancé pour permettre des opérations de cet ordre dans un avenir proche?

L'article 18 prévoit des autorisations d'engagement pour le Fonds de 4,5 milliards. Le CMPE pourra adopter des programmes pour 5,2 milliards. Pourquoi gonfler les « promesses » d'intervention, puisque l'AGCD n'arrive pas à absorber les engagements des années antérieures?

Enfin, ce qui est très préoccupant dans la présentation du budget 1985, c'est qu'on ne parvient pratiquement pas, une fois de plus, à connaître les crédits d'engagement pour les projets. Le secrétaire d'Etat pourrait-il nous donner des éclaircissements à ce sujet?

Pour terminer mon intervention, j'aborderai une question que certains collègues ont déjà abordée et que d'autres aborderont certainement mais, vu son importance, il n'est pas possible de la passer sous silence.

Monsieur le secrétaire d'Etat pourrait-il nous dire si l'AGCD a enfin retrouvé un vrai grand patron pour remettre de l'ordre dans une administration qui, de l'avis général, en a bien besoin, suite aux multiples péripéties qui ont suivi la décision du 5 juillet 1984 du Conseil d'Etat de « casser » la nomination de M. Antoine Saintraint aux fonctions d'administrateur général de l'AGCD?

On se souvient du projet de certains ministres visant à rendre possible l'accession aux hautes fonctions de l'AGCD à certains diplomates, ou plutôt à un certain diplomate, qui d'ailleurs s'est empressé de ne pas accepter un tel cadeau empoisonné. Cette tentative avait d'ailleurs provoqué l'indignation des trois centrales syndicales, section AGCD, qui avaient demandé, en front commun, une entrevue d'urgence avec les ministres concernés. Les syndicats estimaient, à juste titre, me semble-t-il, que cette disposition aurait lésé gravement la carrière des agents de l'AGCD et reviendrait en fait à subordonner les intérêts de la coopération à ceux de la diplomatie.

Finalement, il y a un mois et demi, on a appris avec amusement — excusez-moi de le dire — que M. Saintraint était renommé dans ses fonctions antérieures d'administrateur général, mais que le même arrêté de « renomination » le détachait aussitôt comme « ambassadeur de la faim ».

Le gouvernement n'a vraiment pas peur du ridicule. Nos amis étrangers, qui racontent des histoires belges, n'ont pas besoin de faire preuve de beaucoup d'imagination. Il leur suffit de puiser des idées dans l'actualité du gouvernement Martens-Gol. *(Applaudissements sur les bancs socialistes.)*

**De Voorzitter.** — Het woord is aan de heer Noerens.

**De heer Noerens.** — Mijnheer de Voorzitter, gedurende de ongeveer 24 maanden dat de staatssecretaris, de verantwoordelijkheid heeft voor de ontwikkelingssamenwerking, hebben wij zijn streven naar een grondige verbetering van onze hulp aan de misdeelden met respect en enthousiasme gevolgd.

Uw streven, mijnheer de staatssecretaris, om een maximaal nuttigheidseffect te bekomen met de toegekende kredieten heeft een bijkomende dimensie gegeven aan de sociale inbreng van de liberalen in deze regering door verspillingen te voorkomen en de ontwikkelingshulp zonder enige filosofische, politieke of economische vooringenomenheid toe te kennen.

Namens de PVV hecht ik eraan u voor deze moedige, humane en efficiënte houding te feliciteren.

Dit betekent echter niet dat alle fouten of alle vergissingen uit het verleden volledig weggewerkt werden.

Graag vestigen wij dan ook uw aandacht op enige prioriteiten, die, naar onze mening, zo vlug mogelijk dienen te worden gerealiseerd.

Zoals blijkt uit het verslag werd de geografische versnippering gedeeltelijk teruggeschroefd door het aantal steunverkrijgende landen terug te brengen van 115 naar 106 en het aantal landen met minder dan 10 miljoen Belgische frank aan hulp, van 59 naar 48. Dit betekent dat 58 landen meer en 48 landen minder dan 10 miljoen Belgische frank ontvangen.

Ingevolge de belangrijke vaste onderzoekings- en begeleidingskosten, onder andere verkenningsreizen, is het volkomen onlogisch, bedragen lager dan 10 miljoen Belgische frank of lager dan ongeveer 150 000 dollar toe te kennen. Deze beperkte dossiers met een meestal symbolische betekenis overlasten de administratieve en diplomatieke diensten, werken daarenboven frustrerend voor de ontwikkelingslanden ingevolge onze beperkte interesse voor hun problemen en het gebrek aan continuïteit voor kleine projecten leidt meestal tot zuivere geld- en energieverspilling.

Een klein land als België dient zich zeker te concentreren op samenwerking met landen waarmee het ervaring heeft.

Deze opmerking geldt niet voor eventuele voedselhulp, die om humanitaire redenen toegekend wordt. Hierbij wens ik echter de aandacht van de heer staatssecretaris te vestigen op het delicaat karakter van zijn verantwoordelijkheid, aangezien door het toekennen van bepaalde dringende hulp de mogelijkheid bestaat dat wij onrechtstreeks bepaalde regimes in stand houden.

Ik acht het wenselijk dat internationale initiatieven genomen worden om de nadelige gevolgen van het beleid gevoerd door plaatselijke politici geleidelijk weg te werken.

Meestal wordt een correlatie vastgesteld tussen honger, ingevolge het ineenstorten van vroegere landbouwstructuren, en de min of meer belangrijke democratische ingesteldheid van de autoriteiten.

Het betreft hier een vèrstrekkend probleem waarvoor uitgebreid internationaal overleg noodzakelijk is en blijft om de komende generaties te ontdoen van de vrees voor honger en leed. Vooral in de armste landen is het niet-wegruimen van een aantal hinderpalen, namelijk een gebrekkig opgeleide administratie, te laag onderwijsniveau van de bevolking, een mank lopend gerechtelijk apparaat aanleiding tot het verlies van de vruchten bij andere inspanningen.

Ik vernam dat tussen 1979 en 1984 ongeveer 40 000 ton voedsel werd geprogrammeerd voor Ethiopië voor een tegenwaarde van ongeveer 450 miljoen Belgische frank. Geen enkel Afrikaans land kreeg een dergelijke hulp. Enkel Kenia kreeg voor die periode een volume dat lichtjes boven de 20 000 ton gaat. Voor 1985 zouden er nog eens 16 000 ton gepland zijn. Ik wil niet voorbijgaan aan de noden van dit land. Recente alarmerende berichten delen ons mede dat de hongersnood even erg is in een hele reeks andere landen van de Sahel. Graag vernam ik van de staatssecretaris wat zijn analyse is van de oorzaken van de honger in Ethiopië en of hij vindt dat in de toekomst zowel aan EG-zijde als aan Belgische zijde een verdere onevenwichtige toekenning van de hulp moet gebeuren. Met andere woorden, of gezien de fouten van het regime van Addis Abeba en gezien de even grote nood elders, niet een meer evenwichtige spreiding van het voedsel over de Sahel-landen noodzakelijk wordt en of het geven van voedselhulp wel de beste aanpak is voor het oplossen van de hongersnood.

Om de efficiency van de ontwikkelingshulp te verhogen, is niet alleen de strijd tegen versnippering doorslaggevend, maar is de reorganisatie van de administratieve diensten van het Abos een dringende noodzakelijkheid. Het is ondenkbaar dat een bestendige inventaris van alle projecten onder vermelding van de geleidelijke vooruitgang en de aangegane verplichtingen niet bestaat of slechts een gebrekkige inventaris aanwezig is.

Een infrastructuur voor de gegevensverwerking dient te worden gebaseerd op de moderne technische mogelijkheden van het einde van de

twintigste eeuw en mag zeker niet de indruk wekken dat het Abos een «ontwikkelingsstructuur» bezit, die voor de uitvoering van een begroting, die de 16 miljard Belgische frank overtreft, niet de nodige efficiency bewezen heeft.

De overgedragen saldi voor sommige projecten zijn angstwekkend en kunnen wijzen op mislukte projecten, die geen baat brengen aan het ontwikkelingsland, dat soms voor vele jaren opgezadeld blijft zitten met de nefaste gevolgen van dergelijke projecten. Tevens worden de belangen en de reputatie van het donorland in dergelijke mate geschaad, wat onvermijdelijk zowel politiek als commercieel kwalijke neveneffecten meebrengt.

Dikwijls wordt gepoogd een ontwikkelingsbeleid te bepalen op basis van de opties van het donorland. De prioriteiten dienen echter te worden bepaald vertrekkend van de specifieke omstandigheden van het ontwikkelingsland waarmede wordt samengewerkt.

Onder de nieuwe instrumenten die door het in 1981 goedgekeurde Fonds voor ontwikkelingssamenwerking werden voorgesteld, is er onder meer sprake van leningen aan derde-wereldlanden, leningen in plaats van giften.

Rekening houdend met de reeds zeer zware schuldenlast van de derde wereld en met het gevaar dat deze leningen toch niet worden terugbetaald, zou ik het waarderen van de staatssecretaris te vernemen of deze nieuwe aanpak op alle landen wordt toegepast. Of zal er selectief te werk worden gegaan? Zo ja, welke derde-wereldlanden zouden hiervoor in aanmerking kunnen komen?

Om succes te kennen moet de samenwerking inspelen op de specifieke omstandigheden eigen aan het ontwikkelingsland. Wat een prioriteit is in het ene ontwikkelingsland, hoort het niet te zijn in een ander. Wat tot mislukken gedoemd is in het ene land, kan succesvol zijn in een ander. Een niet-gediversifieerd ontwikkelingsbeleid is onafwendbaar tot mislukken gedoemd en daarbij is versnippering zeker uit den boze.

*De heer Bascour, ondervoorzitter, treedt als voorzitter op*

Efficiëntie is niet uitsluitend een kwestie van infrastructuur en keuze van ontwikkelingsland, maar tevens een probleem van mensen, namelijk de coöperanten enerzijds en de verantwoordelijken in beheersfuncties anderzijds.

Het is strijdig met de elementaire vereisten van efficiëntie ervaren coöperanten terug te trekken uit goed lopende projecten om te experimenteren met nieuwe projecten.

Wat de verantwoordelijken in beheersfuncties betreft, wordt een schrijnend tekort vastgesteld van Belgische ambtenaren in internationale organisaties, niettegenstaande onze bijdrage die 5 miljard Belgische frank overtreft voor diverse multilaterale projecten.

Wat betreft de voorziene aanpassing van de personeelsstructuur voor de beheersfuncties door de overheveling van de diplomaten naar het Abos, vernam ik graag de beweegredenen van deze «miniparachutage», die zeker de motivatie van sommige personeelsleden verre van gunstig zal beïnvloeden.

Ik wens niet stil te staan bij de controverse omtrent de communautaire problematiek, maar namens de PVV-fractie dring ik aan op een snelle verwezenlijking van de taalpariteit bij het geheel van het personeel van de Belgische technische samenwerking in het buitenland en vraag hiervoor concrete voorstellen te laten uitwerken in de eerstkomende maanden.

De sporen uit het verleden zijn moeilijk uit te wissen, maar wij verwachten van een dynamische staatssecretaris een verder streven naar de noodzakelijke taalpariteit. Wij zullen u bij deze verdere uitbouw met waardering aanmoedigen.

Rekening houdend met de doorgezette inspanningen om de Belgische ontwikkelingshulp voorbeeldig ter beschikking te stellen van de armste landen en de misdeelde bevolkingsgroepen van talrijke landen, zullen wij de begroting goedkeuren, maar verwachten niettemin een duidelijke, eerlijke en consequente houding ten aanzien van de diverse gemeenschappen van ons land. *(Applaus op de banken van de meerderheid.)*

**M. le Président.** — La parole est à M. Van Roye.

**M. Van Roye.** — Monsieur le Président, nous avons entendu, dans la discussion du budget de la Coopération au Développement, de nombreux exposés, fort bien formulés d'ailleurs, qui prouvent le grand intérêt que rencontre ce département au sein de notre assemblée.

Vu l'heure tardive, je me contenterai, quant à moi, de poser quelques questions précises auxquelles j'aimerais recevoir des réponses également précises.

D'abord, en ce qui concerne les fonds provenant de la Loterie nationale, mon collègue M. Trussart avait, en janvier 1985, posé au ministre des Finances une question et dont deux points concernaient le sujet abordé ce jour. Il demandait: «A combien s'élèvent les bénéfices de la Loterie nationale par année, 1982 et 1983 inclusivement, et pourquoi la décision de consacrer 35 p.c. du bénéfice net de la Loterie nationale à l'aide du tiers monde n'a-t-elle pas été respectée?»

Le ministre des Finances avait alors cité une série de chiffres relatifs au bénéfice brut et au bénéfice net de la Loterie nationale et terminait en disant: «Le principe d'affecter chaque année au moins 35 p.c. du bénéfice net de la Loterie nationale à la Coopération au Développement n'est d'application qu'à partir de l'exercice 1984. Ce principe, que consacre d'ailleurs l'article 4 de la loi du 3 octobre 1983 portant création d'un Fonds de survie pour le tiers monde en vue d'assurer l'exécution des résolutions du Sénat et de la Chambre des représentants sur le manifeste de la paix des Prix Nobel contre l'extermination par la faim et sur la contribution que la Belgique doit apporter à cet égard, a bien été respecté pour 1984.»

L'objet de ma question n'est donc pas de savoir quel est le bénéfice de la Loterie nationale, cela relève du ministre des Finances, mais de vous demander, d'après les chiffres cités pour les années antérieures et qui devraient se situer aux environs de 6 milliards, dont 35 p.c. ont dû parvenir à votre département, si vous avez affecté ou comptez affecter cette somme au Fonds de survie. En effet, pour 1984, vous y aviez consacré 200 millions, soit 10 p.c. de la somme que vous aviez, en principe, reçue.

Je reviendrai au Fonds de survie dans quelques instants, car ce sujet m'intéresse beaucoup, mais j'aimerais auparavant vous poser une deuxième question. Elle concerne le minerval pour les étudiants des pays extra-européens.

En ce domaine, la Belgique s'est d'ailleurs fait condamner à Strasbourg pour la différence qu'elle établissait entre les étudiants du tiers monde, c'est-à-dire des pays extra-européens, et les autres. Ne pensez-vous pas que c'est l'un des domaines où la Coopération au Développement devrait jouer? Il est manifeste que si le tiers monde veut se développer correctement, il a besoin de cadres.

Vous intervenez dans le financement d'écoles belges dans certains pays du tiers monde, notamment au Zaïre. Ne serait-il pas plus efficace de financer les études de futurs cadres des pays du tiers monde dans nos universités? De cette manière, nous pourrions résoudre ce problème qui a fait l'objet du jugement de Strasbourg.

Vous n'ignorez pas que le groupe Ecolo a œuvré pour la création du Fonds de survie. Depuis 1982, nous avons pris des initiatives en cette matière et nous avons même été les premiers à déposer une proposition de loi à ce sujet sur le bureau du Sénat. Ce Fonds devait, selon nous, être immédiatement créé et alimenté par un emprunt dont nous avions fixé le montant à quatorze milliards, emprunt à rembourser ultérieurement via les budgets.

En outre, ce Fonds de survie devait, et cette clause figure dans le texte du projet de loi qui a été adopté, venir en aide à une région qui connaît un taux de mortalité très important, ce qui justifiait notre demande de création immédiate de ce Fonds de survie.

Notre groupe a finalement voté le projet de loi relatif au Fonds de survie présenté par un membre de votre majorité. Toutefois, ce projet de loi laissait au secrétaire d'Etat toute latitude en ce qui concerne la constitution du Fonds par les moyens habituels, lui confiant, entre autres, l'entière responsabilité des actions à mener.

Ainsi que je viens de vous l'indiquer, la nécessité d'agir très vite dans une région à haut taux de mortalité s'imposait. Or nous constatons que vous semblez négliger cette nécessité qui découle cependant des responsabilités qui vous ont été confiées.

Le Fonds de survie a pris effet le 1er janvier 1984 et, à ce jour, c'est-à-dire dix-sept mois après, il semble que très peu de projets aient été mis en œuvre et qu'au surplus, ils sont répartis sur un très vaste territoire. Jusqu'à un certain point, je me demande si vous n'avez pas tout simplement financé des projets qui, de toute façon, l'auraient été, Fonds de survie ou non. Je me permets donc, monsieur le secrétaire d'Etat, puisque vous en avez la responsabilité, de vous rappeler que le Fonds de survie doit permettre d'aller plus avant dans les actions. J'ai l'impression qu'il n'en est rien.

Notre proposition visait à travailler de concert avec les ONG, mais nous n'avons pas été suivis en cette matière.

**M. le chevalier de Donnéa,** secrétaire d'Etat à la Coopération au Développement, adjoint au ministre des Relations extérieures. — Les ONG ont été incapables de me présenter des projets dans le courant de l'année 1984, ce qui est normal. Pas plus les ONG que d'autres organismes ne peuvent concevoir des projets sur-le-champ. Vous n'êtes pas sans savoir que l'identification et la préparation de projets valables requièrent énormément de temps. C'est vrai pour les ONG, qui ont d'ailleurs l'honnêteté de le reconnaître, comme pour les instances officielles nationales ou multilatérales.

**M. Van Roye.** — C'est vrai, je suis tout à fait d'accord avec vous. C'était extrêmement difficile.

J'ai effectivement posé la question aux ONG pour connaître leurs idées. Il y avait un fonds à gérer et à répartir en fonction d'enquêtes pour aboutir au choix d'une région bien déterminée à haut taux de mortalité. Je pense qu'il en existe beaucoup. Tout à l'heure, certains intervenants ont critiqué votre choix du Kenya, je leur laisse la responsabilité de leurs propos. Je n'ai toutefois pas l'impression que le Kenya fasse partie des régions à haut taux de mortalité.

**M. le chevalier de Donnéa,** secrétaire d'Etat à la Coopération au Développement, adjoint au ministre des Relations extérieures. — Nous commençons ce mois-ci un projet de 320 millions de francs en Ethiopie qui est un pays à haut taux de mortalité. Aucun projet structurel n'était prêt à être exécuté en Ethiopie avant le début de cette année-ci. C'est peut-être triste, mais c'est ainsi et vous n'auriez rien pu y changer.

**M. Van Roye.** — Nous sommes d'accord et c'est bien dommage, je le reconnais.

Un autre point sur lequel j'aurais voulu obtenir des éclaircissements, concerne l'aide d'urgence qu'on apporte aux pays où l'on meurt de faim.

Le nécessaire a été fait, et c'est très bien. Cependant, je voudrais évoquer la remarque faite par Josy Dubié dont on sait combien les reportages ont sensibilisé la population belge aux problèmes de la faim. Il disait: «En fait, on parle de l'Ethiopie maintenant parce qu'on est sensiblisé par les images, mais c'est une mode. Et l'on risque très rapidement de parler d'autre chose, le problème restant entier parce que ce n'est pas en quelques semaines ni en quelques mois qu'on sauve une population de la mort par la faim.» Là, le Fonds de survie était important. En effet, il s'agissait de l'installation d'un projet de développement continu, c'est-à-dire de permettre pour l'essentiel, aux gens de se prendre en charge.

Une dernière question que je voudrais vous poser se rapporte à la désertification croissante essentiellement en Afrique. On assiste, en effet, au recul des forêts au profit du désert. Il y a quelques années, j'avais vu des chiffres de production de machines à bois équipant des scieries, des exploitations forestières. La clientèle de cette importante société se situait principalement en Afrique, dans la partie au nord de l'Equateur. Ma question est la suivante: continue-t-on à exploiter actuellement, de façon intense, les forêts encore existantes? Nous savons tous combien la disparition des grandes forêts est dangereuse pour la survie de l'humanité, combien on a besoin de ces forêts pour recréer l'oxygène. Une menace existe réellement, à laquelle s'ajoute, en Afrique, le phénomène de la désertification.

Je répète donc ma question, à savoir: existe-t-il encore de ces exploitations qui hâtent cette désertification pour réaliser des gains immédiats au détriment de l'avenir?

Telles sont, monsieur le secrétaire d'Etat, les questions que je voulais vous poser. N'y voyez pas de critiques dures, mais de simples interrogations à un responsable. Je vous «attaque» donc en conséquence.

Si je pouvais vous offrir une contrepartie, je souhaiterais, le sujet en vaut la peine, que vous soyez ministre à la Coopération et au Développement avec un budget infiniment plus important, au lieu d'être secrétaire d'Etat, sous l'autorité du ministre des Affaires étrangères. *(Applaudissements sur les bancs Ecolo-Agalev et sur les bancs socialistes.)*

**De Voorzitter.** — Het woord is aan de heer Rutten.

**De heer Rutten.** — Mijnheer de Voorzitter, ik veroorloof mij naar aanleiding van de bespreking van de onderhavige begroting, enkele problemen aan te snijden en uiteraard een aantal vragen te stellen.

Positief is alleszins dat de globale publieke Belgische ontwikkelingshulp in 1985 groter is dan die van de aangepaste begroting voor 1984: 26,5 mijard in 1985 tegenover 23,7 miljard in 1984. Op grond van officiële gegevens bekleedde België met betrekking tot de uitgaven 1983 de vijfde plaats op de wereldranglijst na Nederland, Noorwegen, Zweden en Denemarken met 0,59 pct. van het BNP.

Hoewel er een lichte stijging is van onze hulp van 1984 tot 1985, mogen we toch niet te optimistisch zijn. Waarom niet?

Ten eerste, een bedrag van 26,5 miljard, zijnde onze globale hulp op een totale Belgische rijksbegroting van meer dan 1 320 miljard, is in feite niet zoveel.

Ten tweede, onze vijfde plaats op de wereldranglijst moet zeker worden gerelativeerd. De overgrote meerderheid van de landen in de wereld zijn arme landen die het zelf moeilijk hebben en die uiteraard geen hulp kunnen verlenen. Wat vooral telt is de bijdrage van elk onzer medeburgers en hier ben ik ervan overtuigd dat 0,59 pct. van het BNP toch niet zo denderend is.

Positief anderzijds is de bijdrage die door de niet-gouvernementele organisaties geleverd wordt.

De inzet van vele vrijwilligers op het thuisfront geeft goede resultaten. Het bewijs is geleverd bij de vaststelling dat bijvoorbeeld, de ingezamelde bedragen door 11 11 11 van jaar tot jaar stijgen.

In het uitstekend verslag van collega Noerens lees ik dat het Fonds voor ontwikkelingssamenwerking bij het begin van 1984 in theorie beschikte over een ordonnanceringskrediet van 13,808 miljard frank. In dit bedrag zit niet minder dan 5,284 miljard of 38,3 pct. aan overdrachten. Voor 1984 was dit 6,173 miljard of 42,4 pct. op een totaal ordonnanceringskrediet van 14,5 miljard.

Concreet betekent dit dat bijna de helft van het totale krediet in het lopend jaar niet opgebruikt wordt, wat toch onverantwoord is.

De staatssecretaris heeft hiervoor verschillende verklaringen, namelijk dat bepaalde projecten over meer jaren slaan en dat voor deze projecten de overdracht een normale zaak is.

*De heer Leemans treedt opnieuw als voorzitter op*

Een andere reden zou zijn dat er een aanzienlijk aantal projecten — meer dan vierhonderd — van de administratie van Abos in regie moeten worden uitgevoerd.

Door de overbelasting van de Abos-administratie is er een enorme vertraging in de uitvoering van de projecten, wat dan ook weer een overdracht van de kredieten van jaar tot jaar tot gevolg heeft. Dit euvel moet dringend worden verholpen, want blijven aandringen op een verhoging van de 0,59 pct. heeft geen zin als de voorhanden zijnde gelden niet worden opgebruikt.

Mijnheer de minister, uit uw uiteenzetting in de commissie blijkt dat onze ontwikkelingssamenwerking momenteel worstelt met een probleem van uitvoering te velde. Het Abos voert namelijk een groot aantal projecten, meer dan 400, uit in regie. Daarbij ontbreekt schijnbaar de nodige slagkracht. Het Abos is dan ook overbelast. U hebt dan zelf verwezen naar de formule van uitbesteding om dit te verhelpen. Sta me toe hierbij enkele bedenkingen te maken.

In de eerste plaats heb ik het gevoelen dat een uitbesteding niet als een mirakeloplossing moet worden voorgesteld, en dat er nog andere mogelijkheden zijn om de uitvoering van projecten te bespoedigen en in ieder geval de taak van het Abos te vergemakkelijken. Ik verwijs naar het Fonds voor ontwikkelingssamenwerking dat in 1981 werd opgericht, dus bijna vier jaar geleden, en meer in het bijzonder naar het moreel rapport over het Fonds van het jaar 1984.

In de inleiding tot dit verslag zegt u op bladzijde 1, alinea 6: «Nieuwe actie-instrumenten werden ingevoerd en verhogen in aanzienlijke mate de variatie van Belgische mogelijkheden tot tussenkomst» — en ik citeer letterlijk — «door middel van financiële tussenkomst, die vooral geldschenkingen, leningen tegen gunstiger tarieven en voorwaarden dan die van de markt, en in bepaalde vormen van participatie voorziet.»

Verder op bladzijde 1 lezen wij in alinea 7: «Deze brede waaier van nieuwe maatregelen, waarop men reeds lang heeft gewacht, moet toelaten onze hulp beter aan te passen aan de bereikte graad van ontwikkeling in de derde-wereldlanden en deze landen zelf meer bij de beleidsverantwoordelijkheid te betrekken.»

Op dezelfde bladzijde lezen wij in alinea 8: «Na twee jaar werking van het Fonds moeten we echter vaststellen dat deze nieuwe hulptypes, tegen de verwachtingen in, in feite dode letter gebleven zijn.»

Ter illustratie hiervan haal ik twee vaststellingen aan uit het moreel rapport.

Ten eerste, in 1984 werd geen enkele participatie genomen, hopelijk komen er enkele in 1985.

Ten tweede, door het feit dat slechts in 1984 een werkgroep ter zake werd opgericht, moet ik afleiden dat ook nog geen enkele lening werd toegestaan.

Bovendien vind ik in het moreel rapport geen enkele verwijzing naar het gebruik van nieuwe instrumenten zoals geldschenkingen, rentebonificaties en waarborgen van leningen. Bijgevolg vind ik het noodzakelijk wat meer uitleg te vragen gezien het uiterst beperkt gebruik van deze door de wetgever geschapen nieuwe mogelijkheden.

Waarom werd sinds twee jaar nog geen enkele maal gebruik gemaakt van de geldschenking, als eerste nieuw instrument opgesomd in de wet op het Fonds? Het komt mij bevreemdend voor, te meer daar met dit middel ons optreden in de derde wereld op een gemakkelijke manier kan worden verruimd en terzelfder tijd de overlast van het Abos vermindert.

Waarom werd nog geen enkele lening toegestaan en werd slechts in 1984, door de oprichting van een werkgroep, begonnen met het preciseren van de toepassinqg van dit nieuw instrument? Heeft die werkgroep vooruitgang geboekt en wanneer zullen zijn besluiten leiden tot een reële aanwending van dit nieuw instrument?

Waarom werd van het instrument der participaties in de ontwikkelingsbanken en in de gemengde ondernemingen zo weinig gebruik gemaakt?

Ik sta trouwens verbijsterd bij sommige getallen die in het moreel rapport voorkomen en die voor mij alleen maar een teken zijn dat de wet op het Fonds vooralsnog zeer onvoldoende wordt uitgevoerd. Immers, waar het Parlement u jaarlijks nagenoeg 13 miljard frank ter beschikking stelt, werden daarvan slechts 7 miljard frank besteed in 1983 en 1984.

Ik durf niet te geloven dat u moedwillig de door het Parlement geschapen nieuwe mogelijkheden onbenut wilt laten. Ik reken er dan ook ten volle op dat u een zeer ernstige inspanning zal opbrengen om op korte termijn de middelen door het Fonds geschapen volwaardig en maximaal uit te baten.

Het aantal projecten is te groot geworden om behalve de uitbesteding ook die nieuwe mogelijkheden niet aan te wenden.

Uw administratie is overbelast en hier moet dringend iets aan worden gedaan.

Nagenoeg vijfentwintig jaar na de onafhankelijkheid van de meeste ontwikkelingslanden wordt het de hoogste tijd dat wij onze substitutiepolitiek stopzetten. Wij moeten er die landen zelf nader bij betrekken en ze meer verantwoordelijkheid geven bij het uitvoeren van de gemeenschappelijke projecten die tenslotte voor hun, en niet voor onze ontwikkeling zijn bedoeld. Wij mogen niet het risico lopen van uiteindelijk het etiket van neokoloniale politiek op onze ontwikkelingssamenwerking te laten plakken.

Nog in het verslag bij deze begroting nemen we kennis van de vijf prioriteiten die voor ons land de ontwikkelingshulp in 1985 moeten bepalen: 1. Inwerkingtreding van het Overlevingsfonds; 2. Uitvoering van het voedselprogramma; 3. Versterking van landbouwprojecten en rurale ontwikkelingsprojecten; 4. Overleg met de NGO's; 5. Orde op zaken stellen bij het Abos.

Achtereenvolgens wens ik bij een drietal van deze prioriteiten enige beschouwingen te geven of vragen te stellen.

Wat het Overlevingsfonds betreft, zij onderstreept dat het initiatief van de 77 Nobelprijswinnaars zeker op zijn tijd gekomen is. De doelstelling van het Fonds is fundamenteel: Zorgen dat de evenmens waar hij zich in de wereld ook bevindt in leven blijft.

Mijns inziens moeten hiervoor vier voorwaarden worden vervuld: de voedselproduktie verhogen; de basisgezondheidszorg ontwikkelen; de hygiëne verbeteren en de watervoorziening uitbouwen.

Ik stel vast dat onze hulp in noodsituaties te laat op gang komt. Een meer preventieve hulp lijkt mij verantwoord te zijn. Via de bestaande kanalen moet het toch mogelijk zijn te voorzien wanneer een land met ernstige problemen zal te kampen hebben. De mislukking van de oogst komt slechts na een droogte van ettelijke maanden.

Wat de tweede prioriteit met name de voedselhulp betreft, moet een zekere strategie worden gevolgd. Feit is dat alleszins een aanzienlijke stap gezet werd in de strijd tegen de honger in de wereld.

Toch moet erop worden gelet dat voedselhulp in de vorm van eetwaren onherstelbare schade tot gevolg kan hebben voor zover die verder reikt dan de noodhulp.

In dit verband citeer ik uit een EEG-nota de volgende tekst: «De systematische en elk jaar groeiende graanzendingen ontmoedigen de plaatselijke landbouw, ze ruïneren de boeren en versnellen de uittocht uit het platteland. Bovendien roepen ze eetgewoonten in het leven die helemaal buiten de plaatselijke mogelijkheden vallen en die dus enkel in stand kunnen worden gehouden door een blijvende afhankelijkheid van de schenkers zodat de bevolking zelf in dit opzicht geen enkel initiatief meer neemt.»

Wat verder nog onze voedselhulp betreft, wens ik nog even een psychologisch element te onderstrepen. Wanneer we voor enkele maanden op ons TV-scherm beelden zagen in verband met de hongersnood in Ethiopië, dan hadden we onwillekeurig een schuldgevoelen. Het leek dat we als welvarend land in gebreke waren gebleven. Niets is nochtans minder waar want tussen 1979 en 1984 leverde België 39 833 ton voedsel. Mij komt het voor dat we wel hulp bieden, misschien nog onvoldoende, maar dat we te weinig informatie verstrekken aan onze eigen bevolking.

Zo betreur ik de voor ons land vernederende uitspraak van de ambassadeur van Bourkina Fasso, het voormalige Opper-Volta, met zijn bewering dat hij in zijn land nog niets gemerkt had van de Belgische hulp.

**Ridder de Donnéa,** staatssecretaris voor Ontwikkelingssamenwerking, toegevoegd aan de minister van Buitenlandse Betrekkingen. — Ik vind dit een schandalige verklaring. Bourkina Fasso heeft van onze NGO's reeds zeer veel voedselhulp gekregen.

**De heer Rutten.** — Mijnheer de staatssecretaris, u bent even vooruitgelopen op wat ik wilde zeggen, namelijk dat zulke uitspraak des te pijnlijker is als men weet dat er in 1984 heel veel voedsel naar dit land gegaan is en dat er via de NGO's en de FAO twee belangrijke projecten zijn uitgewerkt zoals de levering van meststoffen en de herbebossing van bepaalde gebieden.

**Ridder de Donnéa,** staatssecretaris voor Ontwikkelingssamenwerking, toegevoegd aan de minister van Buitenlandse Betrekkingen. — In feite heeft de FAO mij afgeraden voedsel naar dit land te sturen omdat er een verzadiging was. Het heeft natuurlijk geen zin dat alle donors aan alle landen schenken. Dus de verklaring van die ambassadeur, afgelegd in aanwezigheid van andere ambassadeurs maar in mijn afwezigheid, was helemaal misplaatst. Ik heb het ook heel slecht opgenomen.

**De heer Rutten.** — Dat is de reden, mijnheer de staatssecretaris, waarom ik dit even wilde onderstrepen. Zo krijgt u de gelegenheid om de verklaring tegen te spreken.

**De heer Luyten.** — Mijnheer de staatssecretaris, die ambassadeur had misschien zelf nog niets gemerkt van die ontwikkelingshulp. Dat is wellicht een goed teken, misschien is ze op de juiste plaats aangekomen.

**Ridder de Donnéa,** staatssecretaris voor Ontwikkelingssamenwerking, toegevoegd aan de minister van Buitenlandse Betrekkingen. — Ik denk dat het hier om een gebrek aan ervaring gaat. Het was een weinig diplomatische houding.

**De heer Rutten.** — De derde prioriteit waarvan sprake in het verslag is die van de versterking van de landbouw en de rurale ontwikkeling. Ik ben ervan overtuigd dat het hier gaat over de essentie van onze ontwikkelingshulp.

In dit verband verwijs ik naar een onlangs gehouden bezinningsdebat op initiatief van de raad van advies voor ontwikkelingssamenwerking met de opgemerkte uiteenzetting van de oud-voorzitter van de Europese Commissie, de heer Gaston Thorn, die onder meer verklaarde dat zowel de Europeanen als de Afrikaanse bewindslieden zich inzake Afrika hebben vergist.

Ik citeer uit zijn toespraak : « We moeten onze strategie herzien. De hulp en de projecten hebben in Afrika niet opgeleverd wat we ervan verwachtten. In het jaar 2000 zullen er meer dan één miljard Afrikanen zijn. Niettemin blijven de economische vooruitzichten van het continent erg somber. De meest optimistische voorspellingen houden het op een economische groei van minder dan 1 pct. per hoofd van de bevolking. Maar als het even tegenvalt zal er een achteruitgang zijn van zeker 1 pct. We moeten onze prioriteiten verleggen : van industrialisatie naar de landbouw. »

Ontwikkelingshulp is werken aan structuren en niet alleen wonden helen. Het verheugt me vast te stellen dat onze hulp volgens de cijfers in de begroting 1985 in de sector van de landbouw stijgt van 14 pct. in 1984 naar 15,7 pct. in 1985.

Ik besluit.

Sedert jaren wordt vooropgesteld dat België 0,7 pct. van het bruto nationaal produkt moet bereiken voor ontwikkelingshulp. Dit moet uiteraard ons streven zijn en daarvoor is vooral politieke wil nodig.

Meer dan geld zijn voor een goede ontwikkelingshulp echter een aantal vaste waarden onontbeerlijk: verdediging van de fundamentele rechten zoals leven, vrijheid en basisbehoeften; samenwerking met de derde wereld op basis van internationale solidariteit en niet op grond van economisch of militair eigenbelang; voorrang voor de armste landen en bevolkingsgroepen; ontwikkeling van het platteland en voedselvoorziening volgens strategische normen : niet alleen noodhulp brengen uit de rijke landen, maar tegelijkertijd de inlandse landbouwstructuren ontwikkelen. Tenslotte is een meer intensieve samenwerking met de derde-wereldlanden nodig door hen meer te betrekken bij de uitvoering van projecten en programma's waarvoor ze zelf meer verantwoordelijkheid op zich moeten kunnen nemen met de middelen die wij hun hiervoor verstrekken.

Tot daar mijn korte bijdrage in de behandeling van deze begroting. *(Applaus op de banken van de meerderheid.)*

**M. le Président.** — La parole est à M. Humblet.

**M. Humblet.** — Monsieur le Président, monsieur le secrétaire d'Etat, chers collègues, le budget que nous discutons est loin d'être quantitativement le plus important qui soit soumis à cette Haute Assemblée, mais il est peut-être celui qui nous interpelle le plus quant à notre responsabilité à l'égard du monde entier. Peut-être aussi nous donne-t-il davantage mauvaise conscience.

Par conséquent, je souhaite qu'à ce propos, monsieur le secrétaire d'Etat, dans votre réponse, et peut-être ultérieurement par un document bien précis, vous nous éclairiez davantage sur la part du produit intérieur brut consacrée à l'aide publique ou privée au développement.

Vous pourriez me dire que les chiffres existent. Ce n'est pas évident. C'est tellement peu évident d'ailleurs, par rapport non plus aux chiffres mais aux objectifs, que tout à l'heure, Mme Delruelle se référait à l'objectif pas encore atteint de 0,70 p.c. du PIB tandis que M. Rutten parlait de 0,9 p.c. du PIB quant à l'idéal à atteindre.

Si on sait que la Suède et le Danemark atteignent ce pourcentage, pourquoi se contenterait-on du 0,7 p.c. cité par Mme Delruelle? Quels sont exactement, d'après vos calculs, les chiffres actuels? Contiennent-ils toujours les charges de pensions de retraite au bénéfice d'anciens agents de l'administration ou d'anciens magistrats qui ont travaillé dans des territoires coloniaux ou sous mandat relevant de la Belgique en Afrique centrale?

Faisant une allusion, au moins implicite, à l'Ossom, je voudrais savoir, monsieur le secrétaire d'Etat, si désormais toutes les nominations attendues dans le cadre de cet organisme ont été faites et si l'équilibre linguistique est réalisé. La question est particulièrement épineuse en ce qui concerne l'Ossom, puisque aussi bien les décisions relèvent à la fois du ministre des Finances et de vous-même.

J'en viens maintenant plus directement à la politique de coopération, à propos de laquelle il est important de distinguer ce qui se fait par les ONG et de considérer, par conséquent, quel est exactement leur point de vue, alors qu'elles se sont parfois émues de certaines de vos prises de position.

Je serai bref, vu l'heure tardive et parce qu'il me paraît absolument superflu de répéter ici ce qui a déjà été dit, d'une part, par M. le sénateur Hismans et, d'autre part, par M. le sénateur Van Roye.

Le problème du rôle respectif du gouvernement, du Fonds de développement et des ONG est complexe. Il n'est pas évident que les mêmes critères doivent dicter leur politique respective.

En matière de coopération gouvernementale, en effet, le critère de la dispersion géographique doit rester fonctionnel. C'est sur la base de ce critère qu'il faut apprécier les initiatives de coopération prises en charge au niveau central. Mais ce critère n'est plus valable lorsqu'il s'agit des organismes non gouvernementaux. En effet, pour beaucoup d'ONG, la concentration voulue et réclamée par le ministre existe bel et bien, mais fonctionnellement, c'est-à-dire que le critère géographique n'est pas un but en soi; le critère, c'est la spécificité.

C'est ainsi que plusieurs ONG de ce royaume luttent avec succès contre la lèpre. Leur réputation internationale n'est plus à faire. Elles effectuent un travail qui n'est pas guidé par un critère de choix géographique comme tel — quel pays aider? —, mais bien par une action là où existent des foyers de lèpre, inévitablement répartis géographiquement.

Autre situation démontrant l'importance de la spécificité des ONG : s'il est exclu que notre gouvernement passe des accords de coopération bilatéraux avec des Etats comme l'Afrique du Sud ou l'Afghanistan, il est, par contre, du devoir des ONG de développer des actions de coopération en faveur de certaines populations misérables de ces Etats.

En vertu de quels critères spécifiques? Celui des droits de l'homme, celui de l'aide humanitaire, qui est une obligation morale, et dans ces cas, si possible, sans passer par le truchement de l'appareil étatique, ce qui est plus facile aux ONG.

La rationalisation réclamée par le secrétaire d'Etat ne peut avoir comme conséquence que soit modifié l'esprit de la loi du cofinancement de 1976 en négligeant la situation des ONG qui répondent, on l'a vu, à des critères de développement spécifiques.

Baser cette rationalisation sur le seul critère géographique risque d'exclure du bénéfice de l'aide au développement des pays ou des parties de pays qui sont répertoriés dans la liste des PMA, des pays les moins avancés, pour lesquels vos prédécesseurs, monsieur le secrétaire d'Etat, ont pris des engagements publics, notamment lors de la réunion sur les PMA à Paris, il y a trois ans.

Par ailleurs, il faut savoir que des ONG, comme Oxfam par exemple, participent à des accords internationaux grâce auxquels une certaine répartition géographique existe déjà entre les Oxfam dans les différents pays industrialisés.

Pour près de 75 p.c. de leurs interventions, les ONG ont une pratique concertée et concentrée sur le plan géographique. Les 25 p.c. restants non concentrés, constituent des actions — valables jusqu'à preuve du contraire — qui ont la forme de micro-projets.

Il me paraît important de rappeler que, dans de nombreux pays — Grande-Bretagne, Pays-Bas, Suède, ainsi qu'à la CEE —, les administrations accordent des dotations globales ou *block grants* pour les réalisations de petits projets à exécuter rapidement et selon des critères assez précis.

Dans de nombreux pays, l'Administration générale de coopération au développement, l'AGCD, est complètement absente ou n'a pas signé de convention. Ces pays sollicitent des interventions de coopération sous forme de projets ou de volontariat.

Je citerai le Brésil, Haïti, l'Inde, le Nicaragua, les Philippines, la Thaïlande, le Paraguay, la Guinée-Bissau, d'où l'AGCD est complètement absente, le Pakistan, la Somalie, le Mozambique, le Guatemala, la Jamaïque, le Mexique, la république Dominicaine, le Venezuela, le Kampuchéa, le Cap-Vert, l'Argentine, l'Ouganda, le Togo, le Zimbabwe, la Gambie, le Liban.

Toutes ces situations, prioritaires, doivent être prises en compte par notre gouvernement ainsi que l'aide qui peut être apportée par les ONG.

Je souhaite pour ma part que le royaume de Belgique fasse preuve d'initiative en développant une diplomatie originale par rapport à de tels Etats. Jouissant d'une autonomie appréciable, les ONG sont en mesure d'aider l'Etat à développer une diplomatie des peuples. Le moment est donc venu de leur faciliter la tâche et non de les étrangler.

Une véritable politique de coopération au développement suppose de notre part des choix clairs. Semblable politique suppose que ceux qui apportent capitaux et techniciens pour les mettre à la disposition de ceux qui en ont besoin soient prêts à courir des risques. En effet, une aide visant à promouvoir un « mieux-vivre » pour d'autres hommes comporte un certain nombre de risques...

Des situations prioritaires, voire tout à fait urgentes, réclament notre intervention. Il ne peut être question d'y répondre seulement en fonction d'intérêts commerciaux. Il ne peut être question de baptiser « politique de coopération au développement » une politique d'investissements privés, même si certains gouvernements nous sollicitent dans ce sens, nous induisant donc en tentation.

Je voudrais ici ouvrir une parenthèse à propos du style et du coût indirect en matière de coopération au développement, où les ONG montrent parfois l'exemple aux responsables officiels.

Des hommes et des femmes, même très qualifiés, travaillent en coopération véritablement au minimum vital, dans le cadre d'activités des ONG. Il faut rendre hommage à des centaines de ces coopérants, enseignants, agronomes, etc., qui travaillent sur le terrain dans des conditions matérielles extrêmement précaires par opposition à certains experts vivant dans le luxe.

J'avais récemment un contact avec un de nos anciens ambassadeurs, aujourd'hui ambassadeur honoraire, qui me donnait un certain nombre d'exemples de gaspillage de centaines de milliers de francs par le choix des hôtels les plus luxueux de telle ou telle ville, pour des séjours de plusieurs semaines, alors qu'il eût été possible d'y vivre plus simplement.

Je continue d'ailleurs à me préoccuper, dans quelques cas, du fait que des responsables de la Coopération au Développement — et je ne prétends pas que ce soit général — disposent d'une sorte d'autonomie de fait par rapport à l'ambassadeur, ce qui entraîne d'évidentes dépenses supplémentaires en bâtiments ou en charroi.

Tout cela m'amène à citer le récent rapport du Centre national de coopération au développement qui déplore que de plus en plus de moyens et d'énergie soient consacrés, dans le cadre de la coopération au développement, à de grands projets d'infrastructure servant avant tout des intérêts commerciaux. C'est le cas du Zaïre, par exemple.

**M. le chevalier de Donnea,** secrétaire d'État à la Coopération au Développement, adjoint au ministre des Relations extérieures. — A quels grands projets d'infrastructure faites-vous allusion? Pouvez-vous citer des exemples? Quel grand projet d'infrastructure ai-je financé au Zaïre depuis deux ans? Je n'en connais pas.

**M. Humblet.** — Je prends acte de votre remarque, monsieur le secrétaire d'Etat.

**M. le chevalier de Donnea,** secrétaire d'État à la Coopération au Développement, adjoint au ministre des Relations extérieures. — Si vous faites allusion à l'électrification du chemin de fer Matadi-Kinshasa, sachez d'abord que le projet semble abandonné, et ensuite, que la Coopération au Développement n'y a pas apporté un franc. C'est toujours ce projet qu'on cite, mais la Coopération au Développement n'y intervient pas et, de plus, je le répète, il est abandonné.

Quelle autre grande infrastructure ai-je financé au Zaïre? J'ai un projet de petit barrage au fil de l'eau de 4 mégawatts, qui donnera enfin de l'électricité à une ville de 1,5 million d'habitants.

**M. Humblet.** — J'enregistre votre déclaration, monsieur le secrétaire d'Etat. Vous affirmez donc notamment que votre budget n'est pas impliqué dans ces projets d'infrastructure cités dans le rapport du Centre national de coopération au développement.

Je reviens à mes propos antérieurs. Promouvoir une diplomatie des peuples, dans le cadre des ONG, voilà ce vers quoi notre politique devrait davantage s'orienter. C'est particulièrement vrai pour la Coopération au Développement. Ce l'est également pour le Commerce extérieur.

Abordons plus particulièrement le cas du Nicaragua, accusé de basculer dans le camp du totalitarisme par ceux-là mêmes qui lui ont refusé leur aide — ce n'est pas vous que je vise, monsieur le secrétaire d'Etat —, aide économique, militaire, sanitaire. Depuis la chute de la dictature en 1979, voilà un peuple dont l'avenir politique et économique semble bien compromis si l'Europe, et la Belgique en particulier, ne se décident pas à être tout à fait positives.

Voilà pourquoi je me réjouis de l'arrivée spectaculaire, il faut le dire, de ce bateau nicaraguayen transportant une cargaison de fruits transitant par la Belgique et devant être écoulée un peu partout en Europe. Ce transport sera, paraît-il, suivi d'autres, comme si une hirondelle faisait le printemps!

Il m'est arrivé de regretter l'absence d'action directe de coopération au développement dans un pays comme le Nicaragua. Le ministre des Relations extérieures m'a répondu alors que ce que j'avançais était inexact et qu'il y avait, en fait, des interventions d'ONG. Cette réponse me paraît quelque peu facile. Il y a, certes, une spécificité des actions des ONG, mais ce n'est pas une raison pour que le Nicaragua ne figure pas parmi les Etats avec lesquels l'AGCD conclut des conventions.

**M. le chevalier de Donnea,** secrétaire d'État à la Coopération au Développement, adjoint au ministre des Relations extérieures. — Je crois qu'il est bon — et vous venez de plaider en ce sens — qu'il y ait une certaine spécialisation, une division du travail, entre projets bilatéraux officiels et ceux réalisés indirectement par le truchement d'ONG. Il est tout à fait normal que la Belgique travaille de cette dernière façon au Nicaragua. Je soutiens une série de projets importants dans ce pays. Je n'ai pas l'intention de changer d'attitude.

**M. Humblet.** — J'aimerais que vous nous précisiez demain sur quels critères on se baserait pour intervenir directement, par le truchement du secrétariat d'Etat à la Coopération au Développement ou par l'AGCD, ou par les ONG, soit pour conjuguer les deux types d'intervention simultanément, soit enfin pour se limiter à laisser faire les ONG. Les critères géographiques sont peut-être déterminants, ou d'autres qui tiennent à la spécificité de certains projets. Quoi qu'il en soit, il faudrait s'assurer que des considérations politiques n'entrent pas en ligne de compte. Il serait intéressant d'avoir une vision claire, didactique en quelque sorte, comme je le disais à propos de la part du PIB qui est consacrée à ces activités.

En terminant, comme je l'ai annoncé lundi dernier, je voudrais vous dire mon souci à propos de l'expulsion en quatre ans, par le Burundi, principalement par non-renouvellement de visas, de près de 200 missionnaires citoyens belges. Je ne parle pas ici des ressortissants d'autres Etats. Nous pouvons compatir à leur sort, mais ils ne nous intéressent pas directement. Il importe, certes, comme je le soulignais lundi à propos du budget des Relations extérieures, d'avoir le souci de ne pas être paternaliste en faisant dépendre l'aide éventuelle du genre de régime politique d'un Etat, mais nous avons, par ailleurs, le devoir de nous en préoccuper si les droits de l'homme ou des peuples sont en jeu. Et la situation au Burundi commence à être relativement connue, bien que la presse en parle peu.

On ne peut tout de même pas accuser la majorité de ces missionnaires belges d'avoir mené des actions politiques subversives. Si le Burundi a parfaitement le droit de se considérer comme un Etat laïc, c'est un devoir pour nous de promouvoir les valeurs du pluralisme — que nous respectons plus ou moins bien ici — et de protéger nos ressortissants, comme l'a fait la RFA pour les siens.

Peut-être y-a-t-il une diplomatie secrète en la matière. Je ne suis pas hostile à ce genre de diplomatie mais dans la mesure où existe aussi une diplomatie publique, il serait bon qu'on sache quelles démarches ont pu être faites vis-à-vis du Burundi. La situation dramatique de ces personnes qui accomplissaient une œuvre humanitaire, souci de tous, tout en exerçant une activité religieuse, valeur pour certains, ne peut laisser personne indifférent dans notre assemblée.

Je n'ai pas, monsieur le secrétaire d'Etat, dans la présente intervention, repris le problème de la désorganisation ou de la réorganisation de l'AGCD. Je crois que ce sujet a été suffisamment abordé.

J'ai le souci, cependant, cela ne vous surprendra pas, de la place à y accorder aux Wallons et Bruxellois francophones et des critères objectifs de répartition. Ce souci doit, à mes yeux, rester majeur et, dans l'hypothèse d'une communautarisation, la répartition du personnel et des budgets doit tenir compte de l'importance respective des affaires traitées dans nos trois langues officielles.

**De Voorzitter.** — Mijnheer de staatssecretaris, wij zullen morgen om 14 uur met belangstelling luisteren naar uw antwoord.

Nous écouterons demain avec attention votre réponse.

De Senaat vergadert opnieuw morgen vrijdag 24 mei 1985 te 14 uur.

Le Sénat se réunira demain vendredi 24 mai 1985 à 14 heures.

De vergadering is gesloten.

La séance est levée.

*(De vergadering wordt gesloten te 21 u. 50 m.)*

*(La séance est levée à 21 h 50 m.)*

38.814 — E. Guyot, s. a., Bruxelles